



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau**

**Québec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services Division / Division  
des services professionnels en informatique

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

3C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> TBIPS CONSULTANT TEAM	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21120-158459/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 21120-15-2088459	<b>Date</b> 2015-10-28
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZM-615-29564	
<b>File No. - N° de dossier</b> 615zm.21120-158459	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-11-16</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Barbu, Ana-Maria	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 615zm
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-6282 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **MODIFICATION No. 001**

**La présente modification vise à modifier l'avis de projet de marché (APM), la Demande de Proposition (DP) et à répondre aux questions des soumissionnaires :**

### **MODIFICATION À L'APM :**

**Supprimer:** L'autorité contractante enverra les documents de la DP directement par courriel aux détenteurs d'AMA qualifiés invités à soumissionner le besoin.

**Insérer:** Le document de la DP est disponible sur le site [achatsetventes.gc.ca](https://achatsetventes.gc.ca). Tous les titulaires d'AMA pour les SPICT qui détiennent actuellement un AMA pour des SPICT au palier 2 dans la région de la capitale nationale en vertu la série d'AMA n° EN578-055605 peuvent présenter une soumission.

**Ajouter la note:** Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Ce marché est exclu des accords commerciaux internationaux en vertu des dispositions de chaque accord relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires. Conformément à l'article 1802 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), l'ACI ne s'applique pas au présent marché.

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.**

### **MODIFICATION À LA DP :**

#### **1. À l'article 7.4 Clauses et conditions uniformisées**

##### **7.4 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et les conditions désignées par un numéro, une date et un titre sont énoncées dans le Guide des CUA (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>), publié par TPSGC.

##### **a) Conditions générales :**

- i) Le document 2035 (2015-07-03), Conditions générales – besoins plus complexes de services, s'applique au contrat et en fait partie intégrante.

En ce qui concerne l'article 30, Résiliation pour raisons de commodité, des Conditions générales 2035, la sous-section 04 est supprimée et remplacée par les sous-sections 04, 05 et 06 :

4. Les sommes auxquelles l'entrepreneur a droit selon le présent article et les sommes versées ou dues à l'entrepreneur ne doivent pas dépasser, au total, le prix contractuel.
5. Si l'autorité contractante résilie le contrat en totalité et que les articles de l'accord comprennent une garantie des travaux minimums, le montant total à verser à l'entrepreneur en vertu du contrat ne doit pas dépasser le plus élevé des deux montants suivants :
  - a) le montant total auquel a droit l'entrepreneur selon le présent article, en plus des montants qui lui ont été versés, des montants qui lui seront dus en plus des montants qui devront lui être payés en vertu de la garantie de revenu minimum, ou les montants qui lui sont dus à la date de la résiliation;

b) le montant total payable selon la garantie des travaux minimums, moins les montants qui ont été versés, qui sont dus ou qui seront dus à l'entrepreneur à la date de la résiliation.

6. Sauf dans la mesure prévue au présent article, l'entrepreneur n'aura aucun recours, notamment en ce qui concerne les dommages-intérêts, la compensation, la perte de profit et l'indemnité découlant de tout avis de résiliation donné par le Canada en vertu du présent article. L'entrepreneur convient de rembourser immédiatement au Canada toute partie de tout paiement anticipé non liquidé à la date de la résiliation.

**b) Conditions générales supplémentaires :**

Les conditions générales supplémentaires qui suivent :

i) 4006 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires – L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux;

s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.**

**QUESTIONS ET RÉPONSES**

**Q1.** Pourriez-vous S.V.P nous faire parvenir le document de sollicitation et nous ajouter à la liste d'entreprises invitées? Pouvons-nous soumissionner pour ce marché?

Nous sommes titulaires qualifiés sous l'AMA pour les SPICT. Pouvons-nous être invités à soumissionner pour ce marché S.V.P.?

**A1.** Le document de la DP est disponible sur le site [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca). Tous les titulaires d'AMA pour les SPICT qui détiennent actuellement un AMA pour des SPICT au palier 2 dans la région de la capitale nationale en vertu la série d'AMA n° EN578-055605 peuvent présenter une soumission. Veuillez noter que ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral.